

----- Original message -----

From: "CCEYA CONSULTATION (EDU)" <CCEYA_CONSULTATION@ontario.ca>

Date: 2021-03-01 3:47 PM (GMT-05:00)

To: "CCEYA CONSULTATION (EDU)" <CCEYA_CONSULTATION@ontario.ca>

Subject: Ministry of Education Updates / Mises à jour du ministère de L'Éducation

A French message will follow / Un message en français suivra

I would like to thank-you for providing valuable feedback and advice on the proposed regulatory changes under the *Child Care and Early Years Act, 2014* that were posted via the Ontario Regulatory Registry in Fall 2020. We appreciate you taking the time to reflect on the proposed regulations.

As you are aware, the Ministry of Education consulted on a suite of proposed regulatory changes as one of the immediate commitments identified in [Strengthening Early Years and Child Care in Ontario, 2020 report](#).

The ministry received submissions across Ontario from parents, early childhood educators, child care providers, school boards, municipalities, and members of the Francophone and Indigenous communities.

The five-year review of the CCEYA presented a unique and timely opportunity to consider options to modernize and improve the child care system in Ontario.

The pandemic arising from COVID-19 has further drawn attention to the need for accessible, high-quality child care options for Ontario's families.

During the recent consultation on proposed regulatory amendments, much of the feedback received indicated that the energies of families and child care partners are absorbed by responding to the impacts of COVID-19.

Most recently this included the move to remote learning for students that began in late December, subsequent closures of before and after school programs and the provision of emergency child care.

In response to the feedback received, the government will proceed with new/amended regulations under the following areas, which will come into effect on March 8, 2021:

- allow specified authorized recreational and skill building programs to operate for more than three hours per day on instructional and non-instructional days during the school year;
- strengthen health and safety requirements; and
- reduce administrative burden.

Additional details on the regulatory changes coming into effect can be found here <https://www.ontario.ca/page/child-care-rules-ontario>

We welcome any submissions that would ensure greater affordability and accessibility for Ontario parents.

These immediate changes are only one piece of the important work the government is doing to strengthen the child care and early years system. The ministry continues to work with our partners, including the Ministry of Health, to ensure the sector is provided with the most up-to-date guidance and information on how to operate child care and early years programs safely during the COVID-19 outbreak.

We also continue to work on the longer-term commitments identified in [Strengthening Early Years and Child Care in Ontario, 2020 Report](#), including a review of *How Does Learning Happen?*; continued work with Indigenous partners to strengthen the delivery of Indigenous-led programs; and adopting a digital-first approach to provide parents with better and more timely access to information.

Thank you again for providing feedback during this process. We appreciate your ongoing commitment and dedication as we ensure Ontario's children and families have access to a range of high-quality, inclusive, and affordable early years and child care programs.

Merci d'avoir fourni de précieux avis et commentaires sur le projet de modification de la réglementation afférente à la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* (LGEPE), qui a été publié dans le Registre de la réglementation de l'Ontario à l'automne 2020. Votre contribution est très appréciée.

Comme vous le savez, le ministère de l'Éducation a tenu des consultations sur un projet de modifications réglementaires dans le cadre de l'un des engagements immédiats énoncés dans le rapport [Renforcer le secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance en Ontario, rapport de 2020](#).

Le Ministère a reçu des commentaires de parents, d'éducatrices/d'éducateurs de la petite enfance, de fournisseurs de services de garde d'enfants, de conseils scolaires, de municipalités et de membres des communautés francophones et autochtones à travers de l'Ontario.

L'examen quinquennal de la LGEPE représentait une occasion unique et opportune d'envisager des façons de moderniser et d'améliorer le système de garde d'enfants de la province.

La pandémie de COVID-19 n'a fait que souligner davantage le besoin d'options de garde d'enfants accessibles et de grande qualité pour les familles ontariennes.

Selon une bonne partie des commentaires recueillis lors des récentes consultations, les familles et les partenaires du secteur de la garde d'enfant concentrent actuellement leur énergie à lutter contre les répercussions de la COVID-19.

Plus récemment, on a assisté à la fin de décembre au passage des élèves à l'apprentissage à distance, à la fermeture subséquente des programmes avant et après l'école, et à la mise en place de services de garde d'urgence.

À la suite des commentaires émis, le gouvernement ira de l'avant avec la nouvelle réglementation proposée dans les domaines suivants, pour une entrée en vigueur le 8 mars 2021 :

- Permettre à certains programmes autorisés de loisirs et de développement des compétences de fonctionner pendant plus de trois heures par jour lors des journées d'enseignement et des congés scolaires pendant l'année scolaire;
- Renforcer les exigences en matière de santé et de sécurité;
- Réduire le fardeau administratif.

Vous trouverez ici de plus amples renseignements sur les modifications réglementaires qui entrent en vigueur. <https://www.ontario.ca/fr/page/regles-entourant-la-garde-denfants-en-ontario>

Nous accueillons favorablement toute proposition qui permettrait d'améliorer l'accessibilité et l'abordabilité pour les parents de l'Ontario.

Ces changements immédiats ne sont qu'une facette du travail important effectué par le gouvernement pour renforcer le système de services de garde d'enfants et de la petite enfance. Le ministère poursuit la collaboration avec ses partenaires, dont le ministère de la Santé, afin de fournir au secteur les conseils et les renseignements les plus à jour pour assurer la sécurité dans les programmes de garde d'enfants et de la petite enfance pendant la pandémie de COVID-19.

Nous poursuivons également notre travail sur les engagements à plus long terme énoncés dans le rapport [Renforcer le secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance en Ontario, rapport de 2020](#). Pensons notamment à la révision du document-cadre *Comment apprend-on?*, à la collaboration avec les partenaires autochtones pour renforcer l'offre de programmes dirigés par des Autochtones, et à l'adoption d'une approche privilégiant le numérique, qui permettra aux parents d'accéder plus facilement et rapidement à l'information.

Encore une fois, merci de nous avoir fait part de vos commentaires. Votre dévouement et votre engagement constants contribuent à assurer pour les enfants et les familles de l'Ontario des programmes de garde d'enfants et de la petite enfance qui sont abordables, inclusifs et de grande qualité.